

8, Boulevard Victor Hugo
06000 NICE
Tél. 04 93 82 10 37
cabinetaldassari@wanadoo.fr

Société d'Expertise Comptable
Sarl au Capital de 40 000 Euros
R.C.S. Nice B 324 249 531

CABINET BALDASSARI
« C.B.L. »

31 DECEMBRE 2017

AU

BILAN ET COMPTES ANNUELS

06100 - NICE

38, Boulevard Gorbella

SARL ANNOUR

Renvois : (1) Dont droit au bail :	15 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Classe de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks	

BILAN - ACTIF

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

3

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. ANNOUR

© Sage

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Exercice N		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
Néant ☐							
VENTES DE MARCHANDISES * FA 526 910 Production vendue { biens * FD 526 910 Chiffres d'affaires nets* FJ 526 910 Production stockée* FL 526 910 Production immobilisée* FM Subventions d'exploitation FN Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9) FO 1 665 Autres produits (1) (11) FQ 3							
Total des produits d'exploitation (2) (I) FR 528 578 Achats de marchandises (y compris droits de douane)* FS 389 170 Variation de stock (marchandises)* FT 6 480 Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)* FU Variation de stock (matières premières et approvisionnements)* FV Autres achats et charges externes (3) (6 bis)* FW 45 429 Impôts, taxes et versements assimilés* FX 3 182 Salaires et traitements* FY 40 565 Charges sociales (10) FZ 10 678 Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* GA 17 615 Sur actif circulant : dotations aux provisions* GB Pour risques et charges : dotations aux provisions* GC Autres charges (12) GD Total des charges d'exploitation (4) (II) GE 13							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) GF 513 131 Bénéfice attribué ou perte transférée* GG 15 447 Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV) GH Produits financiers de participations (5) GI Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5) GJ Autres intérêts et produits assimilés (5) GK Reprises sur provisions et transferts de charges GL Différences positives de change GM Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement GN Total des produits financiers (V) GP							
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI) 532 Charges financières Dotations financières aux amortissements et provisions* Intérêts et charges assimilés (6) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement Total des charges financières (VI) 532							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI) 14 915							

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE AU TABLEAU N° 2053
DETAIL DES CHARGES ET DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

Période : 31 décembre 2017

PRODUITS		CHARGES	
1) PRODUITS EXCEPTIONNELS			
a) Sur opérations en capital			
Produits des cessions d'éléments d'actif			
	12 000,00		12 000,00
	12 000,00		12 000,00
TOTAL		TOTAL	
		12 000,00	
2) CHARGES EXCEPTIONNELLES			
a) Sur opérations de capital			
Valeur comptable des éléments d'actif			
		12 000,00	
		12 000,00	
TOTAL		TOTAL	
		12 000,00	

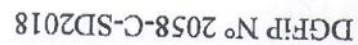


CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *	
Désignation de l'entreprise		SARL ANNOUR	
Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	
Terrains		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Constructions			
Sur sol propre			
Sur sol d'autrui			
Inst. générales, agencement et aménagements des constructions			
Inst. techniques			
Mat. bureau et inform. mobilier			
Matériel de transport			
Autres			
Inst. générales, agencement, aménagements divers			
Outils industriels			
Immobilités corporelles			
Emballages récupérables			
Matériel de bureau et inform. mobilier			
Matériel de transport			
TOTAL III			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			
CY		EN	
BL		EM	
PF		PG	
PJ		PK	
PN		PO	
PS		PT	
PW		PX	
QA		QB	
QE		QF	
QI		QJ	
QM		QN	
QR		QS	
QV		QW	
QP		QZ	
56 230		17 615	
56 230		17 615	
650			
23 170		13 640	
32 410		3 975	
36 809		36 385	
73 844		73 844	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	
Frais d'établissement et de développement		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Sur sol propre			
Sur sol d'autrui			
Inst. générales, agencement et aménagements des constructions			
Inst. techniques			
Mat. bureau et inform. mobilier			
Matériel de transport			
Autres			
Inst. générales, agencement, aménagements divers			
Outils industriels			
Immobilités corporelles			
Emballages récupérables			
Matériel de bureau et inform. mobilier			
Matériel de transport			
TOTAL III			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			
N1		N5	
N2		N4	
N3		N6	
P7		P8	
Q5		Q6	
R3		R4	
S1		S2	
S8		S9	
T6		T7	
U4		U5	
V2		V3	
W9		W1	
X5		X6	
X7		X8	
X9		X10	
X11		X12	
X13		X14	
X15		X16	
X17		X18	
X19		X20	
X21		X22	
X23		X24	
X25		X26	
X27		X28	
X29		X30	
X31		X32	
X33		X34	
X35		X36	
X37		X38	
X39		X40	
X41		X42	
X43		X44	
X45		X46	
X47		X48	
X49		X50	
X51		X52	
X53		X54	
X55		X56	
X57		X58	
X59		X60	
X61		X62	
X63		X64	
X65		X66	
X67		X68	
X69		X70	
X71		X72	
X73		X74	
X75		X76	
X77		X78	
X79		X80	
X81		X82	
X83		X84	
X85		X86	
X87		X88	
X89		X90	
X91		X92	
X93		X94	
X95		X96	
X97		X98	
X99		X100	
X101		X102	
X103		X104	
X105		X106	
X107		X108	
X109		X110	
X111		X112	
X113		X114	
X115		X116	
X117		X118	
X119		X120	
X121		X122	
X123		X124	
X125		X126	
X127		X128	
X129		X130	
X131		X132	
X133		X134	
X135		X136	
X137		X138	
X139		X140	
X141		X142	
X143		X144	
X145		X146	
X147		X148	
X149		X150	
X151		X152	
X153		X154	
X155		X156	
X157		X158	
X159		X160	
X161		X162	
X163		X164	
X165		X166	
X167		X168	
X169		X170	
X171		X172	
X173		X174	
X175		X176	
X177		X178	
X179		X180	
X181		X182	
X183		X184	
X185		X186	
X187		X188	
X189		X190	
X191		X192	
X193		X194	
X195		X196	
X197		X198	
X199		X200	
X201		X202	
X203		X204	
X205		X206	
X207		X208	
X209		X210	
X211		X212	
X213		X214	
X215		X216	
X217		X218	
X219		X220	
X221		X222	
X223		X224	
X225		X226	
X227		X228	
X229		X230	
X231		X232	
X233		X234	
X235		X236	
X237		X238	
X239		X240	
X241		X242	
X243		X244	
X245		X246	
X247		X248	
X249		X250	
X251		X252	
X253		X254	
X255		X256	
X257		X258	
X259		X260	
X261		X262	
X263		X264	
X265		X266	
X267		X268	
X269		X270	
X271		X272	
X273		X274	
X275		X276	
X277		X278	
X279		X280	
X281		X282	
X283		X284	
X285		X286	
X287		X288	
X289		X290	
X291		X292	
X293		X294	
X295		X296	
X297		X298	
X299		X300	
X301		X302	
X303		X304	
X305		X306	
X307		X308	
X309		X310	
X311		X312	
X313		X314	
X315		X316	
X317		X318	
X319		X320	
X321		X322	
X323		X324	
X325		X326	
X327		X328	
X329		X330	
X331		X332	
X333		X334	
X335		X336	
X337		X338	
X339		X340	
X341		X342	
X343		X344	
X345		X346	
X347		X348	
X349		X350	
X351		X352	
X353		X354	
X355		X356	
X357		X358	
X359		X360	
X361		X362	
X363		X364	
X365		X366	
X367		X368	
X369		X370	
X371		X372	
X373		X374	
X375		X376	
X377		X378	
X379		X380	
X381		X382	
X383		X384	
X385		X386	
X387		X388	
X389		X390	
X391		X392	
X393		X394	
X395		X396	
X397		X398	
X399		X400	
X401		X402	
X403		X404	
X405		X406	
X407		X408	
X409		X410	
X411		X412	
X413		X414	
X415		X416	
X417		X418	
X419		X420	
X421		X422	
X423		X424	
X425		X426	
X427		X428	
X429		X430	
X431		X432	
X433		X434	
X435		X436	
X437		X438	
X439		X440	
X441		X442	
X443		X444	
X445		X446	
X447		X448	
X449		X450	
X451		X452	
X453		X454	
X455		X456	
X457		X458	
X459		X460	
X461		X462	
X463		X464	
X465		X466	
X467		X468	
X469		X470	
X471		X472	
X473		X474	
X475		X476	
X477		X478	
X479		X480	
X481		X482	
X483		X484	
X485		X486	
X487		X488	
X489		X490	
X491		X492	
X493		X494	
X495		X496	
X497		X498	
X499		X500	
X501		X502	
X503		X504	
X505		X506	
X507		X508	
X509		X510	
X511		X512	
X513		X514	
X515		X516	
X517		X518	
X519		X520	
X521		X522	
X523		X524	
X525		X526	
X527		X528	
X529		X530	
X531		X532	
X533		X534	
X535		X536	
X537		X538	
X539		X540	
X541		X542	
X543		X544	
X545		X546	
X547		X548	
X549		X550	
X551		X552	
X553		X554	
X555		X556	
X557		X558	
X559		X560	
X561		X562	
X563		X564	
X565		X566	
X567		X568	
X569		X570	
X571		X572	
X573		X574	
X575		X576	
X577		X578	
X579		X580	
X581		X582	
X583		X584	
X585		X586	
X587		X588	
X589		X590	
X591		X592	
X593		X594	
X595		X596	
X597		X598	
X599		X600	
X601		X602	
X603		X604	
X605		X606	
X607		X608	
X609		X610	

CADRE A		ETAT DES CREANCES		CADRE B		ETAT DES DETTES																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	PRETS (1) (2)	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	CLIENTS DOULEUX OU LITIGIEUX	AUTRES CREANCES CLIENTS	PRETS OU REMIS EN GARANTIE * (Provision pour dépréciation)	PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	IMPOTS SUR LES BENEFICES	ETAT ET AUTRES	COLLECTIVITES	PUBLICS	DETTE SUR LA VALEUR AJOUTEE	OBLIGATIONS CAUTIONNEES	AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES	DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	GROUPE ET ASSOCIES (2)	AUTRES DETTES (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	DETTE REPRESENTATIVE DE TITRES EMPRUNTES OU REMIS EN GARANTIE *	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	TOTALUX	EMPRUNTS SOUSCRITS EN COURS D'EXERCICE	EMPRUNTS REMBOURSES EN COURS D'EXERCICE	REVENUS	(1)	(2)	DES	MONTANT	PRETS ET AVANCES CONSENTIS AUX ASSOCIES (personnes physiques)	VF	VE	VD	VT	VS	VR	VC	VP	VN	VB	VM	UZ	UY	ZI	UX	VA	UT	UP	UL	MONTANT BRUT	1	A 1 an au plus	2	A plus d'1 an et 5 ans au plus	3	A plus de 5 ans	4	7Y	7Z	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F	7E	7D	7C	7B	7A	7Z	7Y	7X	7W	7V	7U	7T	7S	7R	7Q	7P	7O	7N	7M	7L	7K	7J	7I	7H	7G	7F

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupes).



11

RÉGIME DE GROUPE *		DIVERS		T.V.A.		IMPÔTS ET TAXES		DETAILS DES POSTES		ENGAGEMENTS		RENSEIGNEMENTS DIVERS		ORIGINES	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer : si société mère, si société filiale		— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entrepreneur investisseur dans le cadre de l'article 217 octies		— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		— Autres comptes		— Engagements de crédit-bail mobilier		TOTAL I		Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entrepreneur investisseur dans le cadre de l'article 217 octies		— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*		— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE		— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		— Engagements de crédit-bail immobilier		TOTAL II		Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	
JA		JA		JA		JA		JA		JA		JA		JA	
Plus-values à 15%		Plus-values à 15%		Plus-values à 15%		Plus-values à 15%		Plus-values à 15%		Plus-values à 15%		Plus-values à 15%		Plus-values à 15%	
Plus-values à 19%		Plus-values à 19%		Plus-values à 19%		Plus-values à 19%		Plus-values à 19%		Plus-values à 19%		Plus-values à 19%		Plus-values à 19%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%	
Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%		Plus-values à 0%			

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

(13)

Désignation de l'entreprise : **SARL ANNOUR**

Formulaire déposé au titre de l'IR **EU** ☐ Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Plus-values réalisées			
	au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)	sur 10 ans	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)
Imposition répartie	des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Imposition répartie	plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
sur 3 ans au titre de	N-1	N-2	N-1	N-2
Sur 10 ans ou sur une durée	N-1	N-2	N-3	N-4
différente (art.39 quaterdecies	N-5	N-6	N-7	N-8
1 ter et 1 quater du CGI)	N-9	N-10	N-11	N-12
(à préciser) au titre de :	N-13	N-14	N-15	N-16
TOTAL 1				

Plus-values réalisées	exercices antérieurs			
	au cours de l'exercice	sur 3 ans au titre de	Sur 10 ans ou sur une durée	différente (art.39 quaterdecies
Imposition répartie	plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
sur 3 ans au titre de	N-1	N-2	N-3	N-4
Sur 10 ans ou sur une durée	N-5	N-6	N-7	N-8
différente (art.39 quaterdecies	N-9	N-10	N-11	N-12
1 ter et 1 quater du CGI)	N-13	N-14	N-15	N-16
(à préciser) au titre de :	N-17	N-18	N-19	N-20
TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise : SARL ANNOUR		☒ Nant ☐ *	
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N			
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme			
1 Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1) Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice 2 TOTAL (lignes 1 et 2) 3 - donant lieu à complément 4 - d'impôt sur les sociétés 5 - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés 6 TOTAL (lignes 4 et 5) 7 Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)			
1 taxées à 10 % 2 taxées à 15 % 3 taxées à 18 % 4 taxées à 19 % 5 taxées à 25 %			
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-I-5° du CGI)			
① montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice		② réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	
③ donant lieu à complément d'impôt		④ ne donnant pas lieu à complément d'impôt	
⑤ montant de la réserve à la clôture de l'exercice			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
 RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
 (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

15

N° 2059-D-SD2018



(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :		II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :	
Forme juridique		Forme juridique	
N° SIREN (si société établie en France)		N° SIREN (si société établie en France)	
Adresse : N°		Adresse : N°	
Code Postal		Code Postal	
Commune		Commune	
Ville		Ville	
Nb de parts ou actions		Nb de parts ou actions	
% de détention		% de détention	
Nom patronymique		Nom patronymique	
Prénoms		Prénoms	
Pays		Pays	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	
N° de dépôt	
EXERCICE CLOS LE	
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	
ADRESSE (voie)	
CODE POSTAL	
VILLE	
N° SIRET	
Nb de parts ou actions correspondantes P1	
Nb de parts ou actions correspondantes P2	
Nb de parts ou actions correspondantes P3	
Nb de parts ou actions correspondantes P4	
Nb de parts ou actions correspondantes P5	
Nb de parts ou actions correspondantes P6	
Nb de parts ou actions correspondantes P7	
Nb de parts ou actions correspondantes P8	
Nb de parts ou actions correspondantes P9	
Nb de parts ou actions correspondantes P10	
Nb de parts ou actions correspondantes P11	
Nb de parts ou actions correspondantes P12	
Nb de parts ou actions correspondantes P13	
Nb de parts ou actions correspondantes P14	
Nb de parts ou actions correspondantes P15	
Nb de parts ou actions correspondantes P16	
Nb de parts ou actions correspondantes P17	
Nb de parts ou actions correspondantes P18	
Nb de parts ou actions correspondantes P19	
Nb de parts ou actions correspondantes P20	
Nb de parts ou actions correspondantes P21	
Nb de parts ou actions correspondantes P22	
Nb de parts ou actions correspondantes P23	
Nb de parts ou actions correspondantes P24	
Nb de parts ou actions correspondantes P25	
Nb de parts ou actions correspondantes P26	
Nb de parts ou actions correspondantes P27	
Nb de parts ou actions correspondantes P28	
Nb de parts ou actions correspondantes P29	
Nb de parts ou actions correspondantes P30	
Nb de parts ou actions correspondantes P31	
Nb de parts ou actions correspondantes P32	
Nb de parts ou actions correspondantes P33	
Nb de parts ou actions correspondantes P34	
Nb de parts ou actions correspondantes P35	
Nb de parts ou actions correspondantes P36	
Nb de parts ou actions correspondantes P37	
Nb de parts ou actions correspondantes P38	
Nb de parts ou actions correspondantes P39	
Nb de parts ou actions correspondantes P40	
Nb de parts ou actions correspondantes P41	
Nb de parts ou actions correspondantes P42	
Nb de parts ou actions correspondantes P43	
Nb de parts ou actions correspondantes P44	
Nb de parts ou actions correspondantes P45	
Nb de parts ou actions correspondantes P46	
Nb de parts ou actions correspondantes P47	
Nb de parts ou actions correspondantes P48	
Nb de parts ou actions correspondantes P49	
Nb de parts ou actions correspondantes P50	
Nb de parts ou actions correspondantes P51	
Nb de parts ou actions correspondantes P52	
Nb de parts ou actions correspondantes P53	
Nb de parts ou actions correspondantes P54	
Nb de parts ou actions correspondantes P55	
Nb de parts ou actions correspondantes P56	
Nb de parts ou actions correspondantes P57	
Nb de parts ou actions correspondantes P58	
Nb de parts ou actions correspondantes P59	
Nb de parts ou actions correspondantes P60	
Nb de parts ou actions correspondantes P61	
Nb de parts ou actions correspondantes P62	
Nb de parts ou actions correspondantes P63	
Nb de parts ou actions correspondantes P64	
Nb de parts ou actions correspondantes P65	
Nb de parts ou actions correspondantes P66	
Nb de parts ou actions correspondantes P67	
Nb de parts ou actions correspondantes P68	
Nb de parts ou actions correspondantes P69	
Nb de parts ou actions correspondantes P70	
Nb de parts ou actions correspondantes P71	
Nb de parts ou actions correspondantes P72	
Nb de parts ou actions correspondantes P73	
Nb de parts ou actions correspondantes P74	
Nb de parts ou actions correspondantes P75	
Nb de parts ou actions correspondantes P76	
Nb de parts ou actions correspondantes P77	
Nb de parts ou actions correspondantes P78	
Nb de parts ou actions correspondantes P79	
Nb de parts ou actions correspondantes P80	
Nb de parts ou actions correspondantes P81	
Nb de parts ou actions correspondantes P82	
Nb de parts ou actions correspondantes P83	
Nb de parts ou actions correspondantes P84	
Nb de parts ou actions correspondantes P85	
Nb de parts ou actions correspondantes P86	
Nb de parts ou actions correspondantes P87	
Nb de parts ou actions correspondantes P88	
Nb de parts ou actions correspondantes P89	
Nb de parts ou actions correspondantes P90	
Nb de parts ou actions correspondantes P91	
Nb de parts ou actions correspondantes P92	
Nb de parts ou actions correspondantes P93	
Nb de parts ou actions correspondantes P94	
Nb de parts ou actions correspondantes P95	
Nb de parts ou actions correspondantes P96	
Nb de parts ou actions correspondantes P97	
Nb de parts ou actions correspondantes P98	
Nb de parts ou actions correspondantes P99	
Nb de parts ou actions correspondantes P100	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

[illegible]

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS
 N° de dépôt
 (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)
☒ Nant ☐ X
 EXERCICE CLOS LE 31 1 2 0 1 7
 N° SIRET 5 1 4 2 0 5 2 4 4 0 0 1 5
 DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ANNOUR
 ADRESSE (voie) 38 Bd Gorbella
 CODE POSTAL 06100 VILLE NICE

ANNEXE

L'Exercice, de douze mois, recouvre la période du 1^{er} Janvier 2017 au 31 décembre 2017.
Total du Bilan avant répartition : 130 498 €.
Total du Compte de Résultat, présenté sous forme de liste : 540 578 €.
Le nombre moyen de salariés permanents a été de : 3.

I - INFORMATIONS OBLIGATOIRES QUELLE QUE SOIT LEUR IMPORTANCE

- A - Indication du montant des engagements de l'entreprise en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel et de ses mandataires sociaux : Non recensé.
- B - Informations lorsque l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle : NEANT.
- C - Mention de la dérogation à l'application d'une prescription comptable lorsque celle-ci se révèle impropre à donner une image fidèle, avec indication des motifs et de son influence sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entreprise : NEANT.
- D - Description et justification des modifications intervenues d'un Exercice à l'autre en ce qui concerne la présentation des Comptes Annuels et les méthodes d'évaluation retenues : NEANT.
- E - Motifs de la reprise exceptionnelle d'amortissements : NEANT.
- F - Postes du Bilan concernés par un élément d'Actif ou de Passif imputé à un autre poste: Dettes Fournisseurs représentées par des effets de commerce : NEANT.
- G - Commentaires sur les éléments constitutifs des Frais d'Etablissement, des Frais de Recherche et Développement, du Fonds commercial :
Fonds commercial (PCG art. 832-5/2, 833-5/3, 834-5/2 et 835-5/2)
- Droit au bail : 15 000 €
- la durée d'utilisation (lorsque le fonds commercial a une durée d'utilisation limitée) : N/A
- les modalités de mise en œuvre du test de dépréciation ainsi que le cas échéant celles d'affectation à un groupe d'actifs : pas de dépréciation et d'amortissement du fonds selon test de dépréciation - directive n°2013/34/UE du 26/06/13 et règlement ANC n°2015-06 homologué par arrêté du 4/12/15
H - Commentaires sur les éventuelles dérogations, en matière de Frais de Recherche & de Développement, aux règles d'amortissement sur une durée maximale de cinq ans : NEANT.
I - Indication des modalités d'amortissement des primes de remboursement d'emprunts: NEANT.
J - Explications sur les produits et les Charges imputables à un autre Exercice : Produits constatés d'avance (Compte de Régularisation Passif), Charges constatées d'avance et Charges à répartir (Compte de Régularisation Actif) : Location matériel

a) CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

74,19
74,19
NEANT

b) PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

- K - Explications sur les Charges à payer et les Produits à recevoir rattachés aux postes de Dettes et de Créances :

Factures fournisseurs à recevoir
Formation Continue
Taxe d'apprentissage
CVAE
Congés à payer
Charges sur congés à payer

b) PRODUITS A RECEVOIR

11 518,88
661,52
268,00
261,00
2 080,47
936,21
15 726,08
NEANT

- L - Justification et montant des intérêts de capitaux empruntés pour financer la fabrication d'une immobilisation inclus dans le coût de production : NEANT.
M - Informations complémentaires concernant les opérations de crédit-bail : NEANT.

II - INFORMATIONS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE

A - Prescriptions minimales du Décret du 29 Novembre 1983

- I - Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du Bilan et du Compte de Résultat :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : Continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
L'approche par composants n'a pas permis d'identifier les composants de première catégorie.





RENSEIGNEMENTS INTERNES

PASSIF

31 Décembre 2017

DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Fournisseurs	
Fournisseurs factures à recevoir	
Honoraires	1 200,00
EDF	9 263,88
Marchandises	1 055,00
	20 756,98
	11 518,88

EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Prêt LCL 25 000 €

18 018,20
Total
18 018,20

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Compte Courant M. Khalilallah

16 994,94
Total
16 994,94





DETAIL DES ACHATS ET FRAIS

Sarl ANNOUR

ACHATS DE MARCHANDISES	AU 31/12/2017	AU 31/12/2016	AU 31/12/2015
Achats marchandises 5,5 %	389 169,75	417 773,49	363 468,02
Achats marchandises 20 %	387 948,36	415 991,71	361 035,67
VARIATION STOCKS M/SES	6 480,00	-1 890,00	-3 050,00
ACHATS FOURNITURES ET APPROV.			
AUTRES ACHATS ET CH. EXTERNES	45 428,65	50 612,32	44 263,97
Autres Achats	13 235,97	14 253,15	10 280,40
Carburant	72,25	100,75	192,03
Produits d'entretien			
Petits matériels	1 493,56	951,78	987,61
Fournitures administratives	7 887,70	7 398,82	5 332,63
Emballages, fournitures magasin	3 782,46	5 792,80	3 610,58
Charges Externes	32 192,68	36 359,17	33 983,57
Sous-traitance générale	11 618,82	12 519,12	12 699,16
Locations matériel de transport	2 327,58	3 526,35	2 991,31
Locations immobilières	568,47	1 187,90	1 724,94
Entretien, réparations immobiliers	4 588,00	5 557,21	3 825,02
Entretien, réparations mat. de transport	1 991,67	3 219,30	3 605,58
Traitement des déchets			
Primes d'assurances	2 208,21	918,00	400,00
Maintenance	44,50	1 439,59	2 173,47
Documentation, formation			
Personnel extérieur			
Commissions			
Honoraires			
Frais d'actes	4 016,53	2 571,18	2 133,05
Pourboires, dons	37,90	42,79	44,69
Annonces, insertions, catalogues			
Congrès expositions, Foires, Journées			
Ports sur achats			
Ports sur ventes			
Frais de déplacements			
Missions réceptions			
Téléphone, PTT	204,06	995,36	1 662,27
Services bancaires	499,05	3 552,83	2 463,03
Cadeaux	4 087,89	626,74	
Frais divers			
A reporter	441 078,40	466 495,81	404 681,99

12 mois

12 mois

12 mois

Sarl ANNOUR

COMPTES DE RESULTATS COMPARES

PERIODE : AU 31/12/2017

LIBELLE	12 mois		12 mois		12 mois	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Ventes Boucherie	446 432,46	84,73	462 255,12	80,22	394 003,52	81,12
Ventes Alimentation	80 477,86	15,27	113 958,73	19,78	91 704,70	18,88
CHIFFRES D'AFFAIRES	526 910,32	100,00	576 213,85	100,00	485 708,22	100,00
Produits des activités annexes						
PRODUITS D'EXPLOITATION	526 910,32	100,00	576 213,85	100,00	485 708,22	100,00
Achats de Marchandises	389 169,75	73,86	417 773,49	72,50	363 468,02	74,83
Variation de Stocks						
Achats Stocks MP et Approv.	6 480,00	1,23	-1 890,00	-0,33	-3 050,00	-0,63
Variation de Stocks						
ACHATS CONSOMMES	395 649,75	75,09	415 883,49	72,18	360 418,02	74,20
MARGE SUR ACHATS	131 260,57	24,91	160 330,36	27,82	125 290,20	25,80
Autres Achats Non Stocks	13 235,97	2,51	14 253,15	2,47	10 280,40	2,12
Services Extérieurs	32 192,68	6,11	36 359,17	6,31	33 983,57	7,00
CONSUM. EN PROVENANCE DE TIERS	45 428,65	8,62	50 612,32	8,78	44 263,97	9,11
VALEUR AJOUTEE	85 831,92	16,29	109 718,04	19,04	81 026,23	16,68
Impôts Taxes et Assimilés	3 181,53	0,60	4 246,35	0,74	3 320,52	0,68
Charges de Personnel	51 243,41	9,73	97 657,84	16,95	72 807,14	14,99
Transferts de charges, Subv. d'exploit.	1 665,09	0,32	1 347,23	0,23		
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	33 072,07	6,28	9 161,08	1,59	4 898,57	1,01
Autres Produits	2,53	0,00	121,33	0,02	22,68	0,00
Autres Charges	-13,22	0,00	-255,66	-0,04	-1,72	0,00
Dotations aux Amis et Prov.	-17 614,56	-3,34	-3 899,18	-0,68	-4 096,89	-0,84
Reprises s/Amis et Prov.						
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 446,82	2,93	5 127,57	0,89	822,64	0,17
Charges Financières	-532,07	-0,10	-103,14	-0,02		
Produits Financiers						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	14 914,75	2,83	5 024,43	0,87	822,64	0,17
Charges Exceptionnelles	-12 000,00	-2,28	-1 424,93	-0,25	-292,40	-0,06
Produits Exceptionnels	12 000,00	2,28				
Impôt sur les bénéfices	-1 870,00					
RESULTAT NET	13 044,75	2,83	3 599,50	0,62	530,24	0,11



DETAIL DES AMORTISSEMENTS

Période : au 31 Décembre 2017

SARL ANNOUR

IMMOBILISATIONS										AMORTISSEMENTS			
DESIGNATION	ANNEE D'ACHAT	PRIX DE REVENT	A DEDUIRE	BASE D'AMTS	MODE	TAUX	DUREE MOIS	MONTANT AL	MONTANT AD	ANTERIEURS	TOTAUX		
INSTALLATIONS GENERALES													
Acpte Els Jean Tereziani	09/09	836,12		836,12	L	20%				836,12	836,12		
Fact. Rectif - tablettes et présentoirs	10/09	1 105,28		1 105,28	L	20%				1 105,28	1 105,28		
Fact. enseignes	10/09	1 550,00		1 550,00	L	20%				1 550,00	1 550,00		
Solde Els Jean Tereziani - vitrine	10/09	1 389,87		1 389,87	L	20%				1 389,87	1 389,87		
Fact. Baticom - transformation local	11/09	9 112,50		9 112,50	L	20%				9 112,50	9 112,50		
Els Jean Tereziani - vitrine	04/11	2 847,83		2 847,83	L	20%				2 847,83	2 847,83		
Fezai Stores - Store motorisé	08/11	4 980,00		4 980,00	L	20%				4 980,00	4 980,00		
Acces Froid Services - Clim	07/16	3 292,60		3 292,60	L	20%	12	658,52		274,38	932,90		
Home Illumination - tableau électrique	09/16	2 575,34		2 575,34	L	20%	12	515,07		128,77	643,84		
Home Illumination - travaux électrique+lum	09/16	10 145,70		10 145,70	L	20%	12	2 029,14		507,29	2 536,43		
Home Illumination - climatiseur	09/16	8 754,04		8 754,04	L	20%	12	1 750,81		437,70	2 188,51		
Home Illumination	12/16	5 984,31		5 984,31	L	20%	12	1 196,86			1 196,86		
Home Illumination - travaux électrique	01/17	3 355,34		3 355,34	L	20%	12	671,07			671,07		
Home Illumination - clim/vitrines	04/17	39 198,80		39 198,80	L	20%	9	5 879,82			5 879,82		
Altance - caméras télésurveillance	06/17	3 217,50		3 217,50	L	50%	7	938,44			938,44		
Total		98 345,23		98 345,23				13 639,73		23 169,74	36 809,47		
MATERIEL DE BUREAU													
Fact. Smob - caisse uniwell LX5700	10/09	650,00		650,00	L	33%				650,00	650,00		
Total		650,00		650,00						650,00	650,00		
MEMOIRE SORTIE													
MATERIEL DE TRANSPORT													
Renault Trafic CA-070-AM	12/16	12 000,00		12 000,00	L	33%							
Total		12 000,00		12 000,00									

*** CABINET BALDAS**

M-100
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92 93 82 00
01 92

